



FONDATION LIBERTÉ SANS FRONTIÈRES

POUR L'INFORMATION SUR LES DROITS DE L'HOMME
ET LE DÉVELOPPEMENT

Depuis 30 ans, un long débat à épisodes se déroule sur le Tiers-Monde. Economique dans les années 50, il oppose les économistes marxistes et les tenants du libéralisme. Les premiers voient le salut du Tiers-Monde passer par le développement de l'industrie lourde dans le cadre d'une économie planifiée, les seconds prônent la libre entreprise, l'agriculture et l'industrie légère.

Au cours des années 60, la querelle se prolonge sous une forme plus directement politique. La ligne de partage passe alors entre les mouvements ou pays anti-impérialistes et les autres, cependant que le débat se nuance sur les questions économiques, les dogmes s'effritant au contact des réalités. Le soutien actif et inconditionnel aux mouvements de libération du Tiers-Monde, la lutte contre l'impérialisme occidental atteignent alors leur apogée. C'est l'époque du Tiers-Mondisme politique triomphant, qui se prolonge jusqu'au milieu des années 70.

Puis, tandis que déclinent les idéologies radicales - en Occident tout au moins -, que s'ébranlent les positions les plus tranchées, un nouveau discours apparaît : universaliste, humaniste, il plonge ses racines dans le tiers-mondisme politique dont il veut être le dépassement. Le "noyau dur" de ce discours est le concept même de Tiers-Monde envisagé comme une masse homogène de nations liées par leurs intérêts solidaires face aux pays nantis.

D'innombrables courants de pensée, à tous les degrés de l'éventail politique, ont adopté cette idéologie. Le plus surprenant est qu'elle rencontre d'autant plus de succès que ses thèses sont simplistes :

- Un diagnostic marqué par le catastrophisme (quelques titres d'ouvrages : "Nous allons à la famine" de René Dumont, "Comment meurt l'autre moitié du monde" de Susan George, "L'industrie de la faim" de Francès Moore-Lappé, etc...)

- Une analyse à sens unique des causes du sous-développement : Pillage du Tiers-Monde par l'Occident, détérioration des termes de l'échange, toute puissance des multinationales, échec de la révolution verte, développement des cultures d'exportation au détriment des cultures vivrières...

- Des propositions aussi alléchantes que dangereuses : Développement autocentré, technologies appropriées, transferts massifs de ressources, nouvel ordre de l'information.

De ces thèses, dont la plupart ne résistent pas à l'examen le plus sommaire, on peut retenir que :

- Si institutionnellement elles sont majoritairement représentées à gauche, elles transcendent largement les clivages politiques traditionnels et sont reprises aussi bien par les tenants de la planification économique que par nombre de défenseurs du libéralisme.

- Elles ont entraîné, pour les pays qui les ont mises en application, une situation catastrophique tant sur le plan du développement économique que sur celui des droits de l'homme. La récente déclaration du Président Nyerere faisant le constat d'échec total de l'expérience menée dans son pays, ou encore les nouvelles orientations de la Chine populaire sont significatives à cet égard.

- Le vaste monde indifférencié qu'elles décrivent permet de gommer à coup de slogans la variété des situations, de condamner au nom des grands principes les exemples de décollage réussi ou en passe de l'être.

- Elles alimentent la dernière critique de fond des démocraties : de quelles valeurs morales pourrait en effet se réclamer un système qui, bâti sur les charniers du Tiers-Monde, se prolonge par les "Goulags de la faim" et le "Totalitarisme des Multinationales".

- Elles se fondent sur une vision statique du monde, envisageant l'ensemble des échanges internationaux comme un jeu à somme nulle. Tout pôle de prospérité y représente l'image en miroir d'un pôle de pauvreté.

- Elles font presque exclusivement appel à des facteurs économiques pour expliquer les disparités d'évolution des différents groupes humains dans le monde. Cet économicisme où se rejoignent d'ailleurs souvent libéraux et planificateurs a pour conséquence fréquente d'inverser causes et effets. Il est essentiel de le dépasser et de redonner à d'autres analyses, historique et anthropologique notamment, leur importance.

Les échecs qu'ont entraînés les courants de pensée à la mode depuis trente ans, le décalage entre cette rhétorique et la réalité risquent d'entraîner une conséquence inverse du but poursuivi : décourager tout élan de solidarité et de fraternité et alimenter les courants cartiéristes ("La Corrèze avant le Zambèze"), la tentation du repli sur soi. L'exigence de justice dont ces courants se veulent l'expression ne peut, à terme, qu'être découragée. Une recherche et une action dégagées tant des utopies tiers-mondistes que de l'isolement cartiériste, échappant au double écueil de la complaisance et de l'égoïsme sont aujourd'hui plus nécessaires que jamais.

Le débat sur les droits de l'homme évolue lui aussi. La conception même de ces droits a changé au cours des dernières dizaines d'années, en rapport d'ailleurs avec les problèmes du développement.

Les droits traditionnels, ceux de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 sont à la fois précis et limités. Droit à la liberté, à la propriété, à la sûreté, droit de résistance à l'oppression auxquels s'ajoutent les libertés de pensée et d'expression. Leur base est l'égalité en droit de tous les individus.

Le marxisme inaugure l'âge de la socialisation des droits de l'homme. La liberté vraie suppose la libération. Aux droits naturels s'ajoutent des droits économiques, sociaux et culturels : droit au travail, au repos, à la santé, droit à la sécurité matérielle, au logement, droit au développement, à l'instruction, à l'information... Cette analyse oppose les libertés réelles, à conquérir, aux libertés formelles qui n'en sont qu'un préalable insuffisant, voire mystificateur. Le passé récent est marqué par l'acceptation progressive de cette évolution qui paraît naturelle et liée à la marche de l'histoire. Et pourtant il n'est pas évident qu'un tel cheminement représente l'image d'un réel progrès historique.

En théorie aucune personne de bon sens ne saurait s'opposer à ce que l'affirmation des droits de l'homme soit étendue de l'individu abstrait à l'être concret et à ses activités. Malheureusement l'enfer est parfois pavé de bonnes intentions. Et la réalité impose de reconnaître que dans le domaine des droits de l'homme comme dans le domaine économique les expériences pratiques sont loin d'avoir comblé les espoirs qu'avait suscités la théorie. Combien de changements de régime au nom de tels arguments n'ont-ils pas entraîné d'une part la perte du peu de libertés formelles existantes (et l'on s'aperçoit alors qu'elles n'étaient peut-être pas seulement "formelles"), d'autre part une manifeste régression économique et sociale à l'exact opposé des aspirations aux libertés dites réelles. Que l'on pense au Cambodge des Khmers Rouges, au

Vietnam et à ses boat people, au Laos et à ses montagnards réfugiés en Thaïlande, aux sept cent mille paysans qui ont fui l'Ogaden en Ethiopie, aux indiens Miskitos du Nicaragua. Des régimes opposés aux précédents, parfois soutenus par certains défenseurs des thèses libérales en matière des droits de l'homme au nom d'arguments géopolitiques n'en diffèrent souvent que bien peu en matière de libertés. Au moins ont-ils l'avantage dans la plupart des exemples rencontrés d'être réversibles (Portugal, Espagne, Bolivie, Nicaragua de Somoza, République Centrafricaine...).

L'analyse raisonnée des faits impose donc de revenir sur les présupposés. Et oblige à reconnaître que, sous des apparences indiscutables, l'affirmation des droits-exigences repose sur une relation de l'individu à l'Etat inverse de la théorie des droits-naturels, et qui n'est pas sans poser de graves questions. La notion des droits de la nature humaine de 1789 repose sur l'idée selon laquelle des barrières doivent être opposées à l'action de l'Etat dans l'intérêt des individus. Et sur l'affirmation que la société ne peut transgresser ces droits individuels sans y perdre sa justification. L'âge des droits-exigences est au contraire l'époque des libertés par le pouvoir. Partout l'aspiration à la liberté réelle réclame l'intervention des autorités pour extirper les facteurs de dépendance. Au départ de ces thèses l'attrait, comme dans le domaine économique, de la prise en charge par l'homme de son propre destin et du refus de la fatalité. A l'arrivée un bilan fort discutable. Au point qu'en cette fin du 20ème siècle les seules sociétés qui réussissent à concilier les libertés formelles avec un degré important de liberté réelle ne représentent qu'une fraction de la communauté mondiale. Et qu'elles correspondent aux seuls régimes démocratiques qui conjuguent une acception libérale des droits de l'homme à un degré élevé d'évolution économique.

Ce constat amène la question : Les deux sortes de droits, "libertés formelles" et "libertés réelles" sont-ils de la même nature. La réponse mérite discussion et nécessite qu'on examine l'hypothèse selon laquelle le respect des droits naturels est peut-être la condition sine qua non d'un réel développement économique et social, seul garant, au terme d'un long cheminement, des libertés réelles. L'affirmation proclamatoire de ces dernières posée comme un préalable n'a trop souvent constitué qu'un voile de fumée permettant d'occulter de trop concrètes situations d'oppression.

C'est ce voile de fumée qui explique en partie la difficulté de la défense des droits de l'homme par ceux, groupes ou individus, qui y sont attachés. Deux écueils majeurs doivent en effet être évités en ce domaine, deux anomalies de la vision : la myopie et l'astigmatisme.

La myopie consiste à ne constater les défauts que de ce qui constitue l'environnement proche et à refuser de porter le regard au-delà sous prétexte que la vision y est floue et obscurcie. Elle a pour conséquence l'auto-accusation et le découragement à domicile, au loin par contre une indulgence résignée confinant au laxisme vis-à-vis des pires oppressions.

L'astigmatisme consiste à constater une réalité déformée. Plus une dictature est brutale et plus il est difficile d'y enquêter. Si bien qu'on s'attaque avec beaucoup plus de violence à des tyrannies un peu molles qui permettent un certain droit de regard qu'à celles qui sont totalement inflexibles et imperméables.

Ces deux constatations imposent en matière de défense des droits de l'homme une règle d'or que l'expérience confirme chaque jour : plus la muraille est épaisse, plus le silence est lourd et plus la situation est grave. C'est là qu'il faut faire porter l'effort maximum. Cette règle est parfois difficile à appliquer. On peut en effet lui opposer l'argument de crédibilité : ne mettre en lumière que des faits aisément vérifiables et dont on est sûr. L'ennui est que les faits sont d'autant moins vérifiables, car d'autant mieux cachés, qu'ils sont graves.

Toute action en défense des droits de l'homme est donc délicate et sujette à critique. Et implique une longue réflexion préliminaire permettant de remettre chaque situation en perspective et d'analyser chaque cas en fonction de sa place sur la longue échelle qui sépare la démocratie du totalitarisme.

FONDATION

LIBERTE SANS FRONTIERES

LES OBJECTIFS

Le débat sur les droits de l'homme et le développement est aujourd'hui obscurci par des présupposés idéologiques. Il n'y avait rien d'anormal voici trente ans à ce que des pays nouveaux explorent diverses voies d'accès au progrès. Mais, au moment de tirer les leçons de l'expérience, ces présupposés conduisent trop d'observateurs à adopter des conclusions exactement opposées aux réalités.

Des pays qui décollent sont condamnés parce que leur modèle de croissance ne correspond pas aux préceptes tiers-mondistes. Dans d'autres au contraire, qui adoptent un programme conforme à ces prescriptions, les successions de catastrophes sont présentées comme des modèles à suivre bien après que les faits aient démenti les espérances. A la Chine du grand bond en avant ont succédé entre autres comme référence le Vietnam et ses nouvelles zones économiques, la Tanzanie de l'Ujamaa, le Ghana de N Krumah, le castrisme cubain et, dernier en date, le Nicaragua sandiniste.

Les raisons de cet aveuglement sont complexes et impossibles à résumer en quelques lignes. Mais l'objectif de la Fondation Liberté Sans Frontières est de permettre un débat dégagé des a priori. De susciter des recherches pragmatiques hors de l'idée qu'il n'y a qu'un modèle possible et qu'il faut le suivre. D'analyser les problèmes du développement et des droits de l'homme sans faire référence à l'idée d'un Tiers-Monde dont l'unité n'existe en fait pas. Enfin, de tirer de ces recherches des conséquences pour l'action.

De nombreux travaux, affranchis des conformismes et des idéologies, ont déjà été réalisés, et il ne manque pas de spécialistes travaillant dans cette direction.

Mais leurs efforts sont dispersés, leurs projets ne sont pas coordonnés. L'accueil qui leur est fait va trop souvent du désintérêt pur et simple aux critiques les plus virulentes. Leur influence est encore faible et se limite dans l'immense majorité des cas au petit cercle des convaincus.

Nous nous proposons d'élargir leur audience et d'amener à eux ceux qui s'en écartent pour le moment, les soupçonnant d'arrières-pensées ou de la simple défense d'intérêts égoïstes. L'objectif n'est pas de renforcer des convictions déjà établies, mais de rassembler autour de ces idées ceux dont on utilise la générosité au service de causes qui en sont la négation même.

La tâche que nous nous fixons est donc double.

D'une part coordonner et susciter des recherches sur les pays confrontés au problème du développement : Economie, Droits de l'Homme, Stratégies...

D'autre part assurer leur diffusion à travers les principaux relais d'opinion : médias, monde politique, groupes et associations.

LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

Association régie par la loi de 1901. La Fondation comporte un Conseil d'administration, un Conseil scientifique, un Comité de Parrainage et un Comité Exécutif.

Le Conseil d'administration, assisté du Conseil scientifique, fixe les objectifs à long terme de la Fondation lors de sa création et définit les nouveaux centres d'intérêt au fur et à mesure de l'évolution du mouvement et de l'actualité. En font partie, dans un premier temps, deux groupes de personnes :

- d'une part des intellectuels de renom, connus pour leurs travaux et leurs actions dans le domaine de la défense des droits de l'homme et de la démocratie, de l'étude du développement, de la lutte contre le totalitarisme,
- des membres responsables de Médecins sans Frontières.

Le Comité Exécutif a la responsabilité de la conduite des intérêts de la Fondation au jour le jour. Composé d'un personnel restreint aux qualifications précises, salarié par la Fondation il supervise et mobilise les participants aux différents secteurs d'activité.

Le Comité de Parrainage est composé de personnalités internationales de toutes origines géographiques. Ce comité, qui indique, sur le plan symbolique, la volonté d'ouverture de la Fondation, est avant tout destiné à activer les contacts avec les individus, centres de recherches ou Fondations poursuivant les mêmes objectifs et travaillant dans des domaines analogues.

LA RECHERCHE

- La recherche est l'activité de base de la Fondation, répartie en plusieurs pôles :

. Domaines liés à l'actualité (Par exemple : guerre d'Afghanistan, Amérique Centrale, Afrique Australe...)

. Thèmes généraux (économie, santé, droits de l'homme, information...).

Ces activités seront menées, sur certains sujets, en collaboration avec d'autres instituts ou organismes analogues, en France ou à l'étranger.

. Le but de cette recherche n'est pas de s'adonner à des réflexions générales sur l'avenir, mais de produire des réponses précises à des questions précises, destinées à un public particulier au moment où celui-ci en a besoin. Lorsqu'un débat s'engage sur la coopération Nord-Sud par exemple ou sur un conflit dans une partie du monde, la Fondation fournit des notes de synthèses à certains parlementaires. Des documents plus détaillés sont remis à leurs assistants pour résumer l'ensemble du problème. La même méthode est utilisée à destination de leaders d'opinion dans divers domaines.

. L'équipe de recherche, sous la supervision de son directeur, est formée de jeunes chercheurs recrutés à la sortie d'universités ou de grandes écoles pour des contrats ou des bourses d'étude de un an à dix-huit mois sur des problèmes particuliers. Certains de ces sujets constitueront des thèses de troisième cycle.

. Les différents axes de recherche cités plus hauts supposent que la Fondation ait atteint sa vitesse de croisière. Il est bien évident qu'il faudra au départ se contenter d'une équipe restreinte et centrer l'attention sur des problèmes particuliers qui seront de façon délibérée étant donné le but de la Fondation choisis parmi les points chauds de l'actualité.

LES PUBLICATIONS

. Une revue trimestrielle, consacrée aux questions relatives aux Droits de l'Homme, au Développement et aux Stratégies.

. Des monographies, aux sujets précis sur des thèmes variés : les conflits en Afrique, médicaments et Tiers-Monde, les nouveaux pays industrialisés, les représentations du Tiers-Monde en Occident...

. Des lettres d'information à destination de relais d'opinion dans des domaines spécialisés.

LES RELATIONS PUBLIQUES

C'est l'importance de ce secteur qui distingue la Fondation d'un Institut de Recherche académique.

Outre la promotion de l'organisme lui-même, il s'agit d'assurer une diffusion aussi profonde que possible auprès de publics "ciblés" :

. Organisation régulière de colloques. Leur objectif est de montrer, en bousculant les idées reçues, qu'il existe un renouvellement de la réflexion sur les grands problèmes humains et politiques du Tiers-Monde.

. Rencontres périodiques sur des sujets d'actualité regroupant, autour d'un spécialiste, des représentants du monde politique, journalistique, industriel, associatif...

. Interventions sur des questions liées à l'actualité (par exemple polémique sur l'UNESCO, journée mondiale de l'alimentation...) par mailings, communiqués, diffusion de dossiers.

. Promotion des productions de la Fondation.

Sans tomber dans le travers de l'action au coup par coup au gré des évènements, les promoteurs de la Fondation ne sauraient négliger l'importance des médias dans la circulation des idées contemporaines. Les canaux traditionnels (université, monde politique...) gardent leur importance, mais il n'est de nos jours plus question de s'y limiter si l'on désire être entendu et exercer une influence sur le grand public. L'exemple de Médecins Sans Frontières a montré combien les mass médias sont importantes pour la diffusion d'idées et d'actions originales. La Fondation Liberté Sans Frontières compte s'inspirer de cette expérience et ne négligera aucun des phénomènes d'actualité susceptibles d'illustrer les thèmes que sa recherche permanente aura dégagée.

L'ensemble de ces propositions constitue un pari ambitieux et, dans le meilleur des cas, une tâche de longue haleine.

L'importance des questions traitées d'une part, l'existence d'un mouvement d'opinion de plus en plus large désireux de se dégager des prêts-à-porter idéologiques d'autre part, laissent augurer une bonne réceptivité aux idées et projets de la Fondation.

La compétence et le savoir-faire dont ses différents promoteurs ont fait preuve dans des domaines variés - action humanitaire, réflexion théorique, information - sont les atouts de sa réussite. Si le succès n'est pas totalement garanti, l'enjeu est de taille et vaut qu'on se batte pour lui.